



L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES  
DU LAC SEPT-ÎLES INC.  
3309, Chemin du Lac-Sept-Îles  
Saint-Raymond Qc G3L 2S3

## Rapport du bureau de direction 7 août 2011

### Nos objectifs et orientations 2010-2011

Le bureau de direction s'est réuni à 8 reprises et le comité exécutif a tenu 8 rencontres. Nos objectifs étaient de :

Terminer la planification stratégique;

Mettre à jour les comités;

Terminer les travaux entrepris pour les salles de toilettes et aménager un espace pour les traiteurs;

Déposer un programme triennal d'immobilisation;

Poursuivre notre plan d'action environnemental;

Maintenir la qualité de notre gestion;

Recruter des membres qui peuvent apporter une certaine expertise pour l'APLSI.

Nous avons reçu 2 démissions :

- Johanne Simard remplacée par Jacques Courchesne
- Berthier Thibeault, non remplacé

### Finances

La partie finances sera discutée lors de la présentation des états financiers prévue à l'ordre du jour.

### Les rencontres avec la ville

Nous avons rencontré les élus municipaux à plusieurs reprises au cours de

l'année. Nous travaillons de plus en plus en partenariat avec eux. Les sujets abordés lors de ces réunions ont touché notamment:

L'environnement (voir cette partie pour plus de détails);

Le dossier barrage, pour nos recommandations;

Le condo-camping (plage Beau Soleil);

Le plan triennal d'immobilisations.

Soulignons l'importance qu'accordait le défunt maire Dion à notre association et surtout l'insistance qu'il a mis à être présent à notre conférence de presse du début de juin et ce même quelques jours avant sa mort.

### **Condo-camping (plage Beau Soleil)**

Nous avons rencontré les représentants de la ville et les nouveaux propriétaires à au moins deux reprises concernant ce dossier.

Il y a présentement 42 terrains de condos camping (pas de fondation, uniquement des VR ou roulottes) Parmi ceux-ci, nous avons 38 membres-propriétaires et 4 membres associés propriétaires. Il faut rappeler que l'ancienne plage Beausoleil n'avait que deux membres. Le gain est donc majeur.

La ville a modifié son règlement afin d'autoriser qu'une seule embarcation motorisée, par terrain, pour les propriétaires d'un condo camping

Voici les grandes lignes respectées par les promoteurs:

Aucune descente à bateau sur ce site;

Mise à l'eau au Club nautique, en conséquence les propriétaires de terrain devront donc être membres en règle de L'APLSI;

Construction d'un chalet principal pour douches, toilettes et salle de réception, pas de restaurant;

Respect des normes environnementales quant à la protection de la rive, du couvert forestier ainsi que des normes concernant les installations sanitaires.

## **Les installations du Club Nautique**

Nous avons terminé les toilettes et l'aménagement pour les traiteurs. Le coût des travaux s'élève environ 23 000 \$. Toutes ces dépenses ont été acquittées à même nos liquidités, donc aucun emprunt.

Nous remercions sincèrement tous les bénévoles, grâce à vous, ce projet a été réalisé.

La finition extérieure de l'agrandissement s'est terminée en 2011.

Nous avons développé des documents pour les procédures d'Ouverture/Fermeture du Club.

Nous avons aussi renouvelé le permis des installations pétrolières et documenté la marche à suivre pour opérer le système.

Depuis 2008 nous avons effectué les travaux suivant: bar, installations sanitaires, toiture, poutre du solage, toilettes, auvent permanent sur la galerie, rampe pour personne à mobilité réduite, tennis et autres menus travaux de maintenance sans utilisation de la marge de crédit.

## **Les activités et services de L'APLSI**

Alouette (version améliorée)

Le souper des bénévoles du 10 décembre 2010 a été élargi à ceux et celles qui ont participé à la rénovation du club à l'été 2010.

Patinoire (nouveau)

Tennis (nouveau)

Pour le service de descente à bateaux, nous avons maintenu les mêmes règles que les années antérieures. Par contre, nous avons modifié les heures d'ouverture du club pour nous ajuster à la demande. (nouveau)

Nous sommes très satisfaits du taux de participation à toutes les activités. Notez que c'est une source très importante de revenus qui sont nécessaires pour maintenir la pérennité des installations.

Le terrain de pétanque est prêt à accueillir les joueurs.

Nous offrons toujours notre café internet, l'ordinateur est prêté par M. Serge Thibault et M. Georges Émile Paradis, secrétaire de l'association, a obtenu encore cette année le service gratuit de Déry Télécom.

La gestion estivale du Club nautique a été confiée au Manoir du Lac Sept-îles. Nous sommes très satisfaits du service offert par les gardiens, Didier et Isabella.

Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part.

### **Site Internet**

Fréquentation du site web

Nous avons environ 850 visiteurs différents par mois qui font en moyenne 1 600 visites et qui consultent 10 800 pages en moyenne par mois.

#### **Patinoire et médias.**

Record de visites en janvier. Incroyable l'intérêt des internautes pour le site en janvier et particulièrement février. Le nombre de visiteurs dépasse de beaucoup le nombre de membres. Avec 1 781 visiteurs différents, 3640 visites sur 16 522 pages. Vous devinez bien qu'après la page d'accueil, c'est la page des activités qui a été la favorite grâce à la patinoire.

#### **Nouvelle présentation**

Le site est en transformation majeure quant à sa présentation et aussi quant à la technologie. Il y aura plus d'utilisation de PHP et aussi de bases de données. Cela donne plus de flexibilité sur le contrôle de la parution des activités et aussi permet aussi de donner la possibilité à certaines personnes de mettre à jour des parties du site sans avoir à faire de programmation, mais seulement des entrées dans une base de données.

#### **Volet environnement**

Cette partie a été développée avec l'aide de membres du comité environnement.

#### **Suivi intranet accès aux membres des comités**

Un accès a été aménagé pour les membres de comités. Cet accès permet au responsable du comité de télécharger des documents dans le dossier de leur comité et à tous les membres de ce comité d'avoir accès à ce dossier avec un code d'utilisateur et un mot de passe, fournis par le webmaître à la demande du responsable

du comité.

**Suivi inscription dans des réseaux comme Facebook, etc**

Un lien sur Facebook a été créé par M Vincent Caron, « J'aime-le-Lac-Sept-Îles ».

Un lien sur un Blogue environnement a été créé par M François Rhéaume.

Encore une fois un énorme merci à M. Georges E. Paradis et pour la création du site, les modifications régulières et pour sa constante mise à jour.

## **Comité environnement**

J'invite M. Michel Fleury à nous présenter un cours résumé des activités de son comité.  
(Voir l'Annexe A pour tous les détails)

## **Recrutement**

J'invite M. Jacques A. Bilodeau à nous présenter un résumé des activités de deux prochains comités soit le recrutement et la bibliothèque.

## **COTISATION ANNUELLE 2010**

On constate une légère hausse de 2,11 % du nombre total de membres par rapport à l'année 2009 soit de 378 à 385 membres. L'APLSI a 34 nouveaux membres qui ne l'étaient pas en 2009. On sait aussi que 12 membres de 2009 n'ont pas pris leur carte en 2009 même s'ils sont encore au lac et que parfois, ils participent aux activités au club. De plus 3 locataires ne sont pas revenus en 2010. Des efforts de marketing ont été faits pour rejoindre les nouveaux arrivants dont une activité d'accueil lors de la journée des voisins du 5 juin 2010.

## **FOND D'IMMOBILISATION 2010**

Le nombre de gens qui ont donné volontairement au fond d'immobilisation est passé de 89 à 126 soit une augmentation en nombre de 41.5 %. Le montant reçu est passé de 3 060 \$ en 2009 à 5 310 \$ en 2010 soit une forte augmentation de 73.5 %. Les travaux majeurs de rénovation exécutés au printemps ont donc pu être réalisés sans avoir recours à un emprunt. Un gros merci à tous les donateurs, mais aussi aux bénévoles qui ont travaillé au chantier et fait épargner des sommes importantes qu'il aurait fallu payer autrement pour obtenir d'aussi beaux résultats.

## **FOND D'ENSEMENCEMENT 2010**

Le nombre de gens qui ont donné volontairement au fond d'ensemencement est passé de 87 à 82 et les sommes recueillies de 3 355 \$ à 3 075 \$. Ces légères baisses sont attribuables au choix des membres de donner plus pour le fond d'immobilisation. La saison de pêche a d'ailleurs été excellente à partir de l'ensemencement du printemps le 22 mai 2010 avec la prise de nombreuses truites arc-en ciel de 14 à 16 pouces jusqu'au début de septembre. Le second ensemencement du 1<sup>er</sup> juillet a été fait avec de truites de 9 à 11 pouces qui ont mordu tout au long du reste de l'été aussi.

## **ADRESSES DE COURRIEL**

Le nombre de gens qui ont donné leur adresse de courriel pour recevoir nos messages web est passé de 180 à 226 en 2010 soit une augmentation de 25.5 %. Étant un service nouveau au niveau technique, plusieurs envois ont comporté des caractères illisibles de façon inégale au fil des messages. Nous travaillons encore pour éliminer ces problèmes et pour vous envoyer des messages de meilleure qualité que les serveurs publics comme Hotmail, Yahoo, Sympatico ou d'autres ne bloqueront pas. Plusieurs personnes ont apprécié recevoir l'information sur les activités au moment opportun. Ceux qui nous donnent leur adresse nous sauvent des coûts d'envois importants et beaucoup de temps pour les bénévoles les préparant. N'oubliez pas de nous informer si vous changez votre adresse électronique.

### **PRÉVISIONS DE L'ANNÉE 2011**

En date du 2 août, le nombre de membres se situait à 437 soit 52 de plus que l'an dernier. Ceci est une hausse de 13.5 % attribuée principalement aux nouveaux membres du condo-camping et à plusieurs membres des années antérieures qui sont revenus à l'APLSI. Les dons aux fonds d'ensemencement et d'immobilisation sont aussi à la hausse. Finalement, le nombre de résidents ayant fourni leur adresse internet est de 355 soit 129 de plus qu'à la fin de 2010 et donc en hausse de 57 %. Merci à tous de votre générosité.

### **REFONTE DES SYSTÈMES**

Au cours de l'hiver 2010-2011, le système informatique de l'APLSI a été refait afin de pouvoir l'opérer à partir de l'intranet de l'APLSI. Monsieur Georges Paradis a développé les différentes composantes de la nouvelle base de données avec le soutien de Jacques A. Bilodeau qui en a testé le bon fonctionnement. De nouvelles procédures d'opération ont été rédigées par ce dernier afin d'assurer la capacité de relève. Le système d'envoi des courriels aux membres a aussi été relié à cette nouvelle base de données afin d'assurer l'intégrité de l'information. Finalement, des fonctions semi-automatiques ont été développées pour informer les fournisseurs de bateaux de St-Raymond pour qu'ils puissent vérifier si leur client est membre avant d'utiliser la descente.

### **Bibliothèque**

**En 2010, la Foire du livre usagé a rapporté la somme de 373 \$ et a connu un succès de participation. Le nombre d'utilisateurs s'est maintenu à 24 adultes et 9 enfants. Le comité s'est donc autofinancé. Les résultats de 2011 sont encore meilleurs. Un gros merci aux bénévoles de ce comité qui consacrent de leur temps pour trouver, choisir et acheter les livres et être présents le samedi matin à la chapelle pour y accueillir les**

## **lecteurs**

### **Complément d'information**

Permis et pénalité de RACJ;

Modification du contrat de location du club pour être plus sévère sur le bruit;

Vérification de nos contrats d'assurance pour assurer une protection adéquate de nos biens et de notre responsabilité civile.

Rencontre avec le directeur général du Camp Portneuf pour coordonner nos efforts quant à l'utilisation du plan d'eau.

### **Conclusion**

Nous sommes très satisfaits des résultats que nous avons obtenus, et, grâce au travail des directeurs et des bénévoles, nous avons réussi à atteindre nos objectifs. On doit aussi remercier nos vérificateurs qui ont examiné d'un œil attentif nos opérations et confirmé les bonnes pratiques opérationnelles.

Encore cette année, les membres de l'exécutif et tous les directeurs qui ont accompli une tâche colossale, et ce, à tous les niveaux. Nous les remercions pour le travail effectué au sein de l'APLSI.

Nous remercions aussi tous les bénévoles qui ont donné du temps pour l'Association à différents niveaux soit pour:

les activités d'hiver, les randonnées à ski ou raquettes et bien sûr la patinoire;

les rénovations;

les corvées d'ouverture;

le tennis;

l'environnement;

l'entretien du club et du terrain ;

pour la bibliothèque;



les soirées 5à7, souper des membres et autres activités au club;

et enfin, pour ne pas en oublier, tous les bénévoles qui participent ou collaborent de près ou de loin aux divers comités et diverses activités.

## **ANNEXE A**

### **Rapport annuel 2010/2011 Comité environnement de l'APLSI**

Toujours sous le thème « Mon lac Sept-Îles...j'en prends soin », les activités qui se sont poursuivies ou qui ont été initiées au cours de la dernière année visaient toutes à réduire au minimum l'apport de sédiments et de nutriments (phosphore, azote) dans le lac et à éviter leur dispersion. La sensibilisation, le soutien aux projets et initiatives et l'implication volontaire des résidants sont demeurés au centre de la philosophie d'intervention de l'APLSI au cours de la dernière année.

#### Une rencontre pour faire le point sur les dossiers environnement

Le 6 mars dernier, des membres du bureau de direction de l'APLSI, du comité Environnement et des représentants de la ville se sont réunis afin de partager une vue d'ensemble des dossiers en environnement mis de l'avant par l'APLSI depuis 2007, établir un bilan du plan d'action 2007-2011, et enfin, définir les orientations à privilégier pour les années à venir. La rencontre a aussi été l'occasion pour s'informer sur l'encadrement réglementaire municipal et régional qui guide le développement dans le bassin versant du Lac Sept-Îles.

La rencontre a aussi été l'occasion de discuter et d'adopter un projet de Plan de travail avec un horizon de cinq ans, soit de 2010 à 2015. Le plan de travail adopté peut être consulté sur le site Internet de l'APLSI au [WWW.APLSI.COM](http://WWW.APLSI.COM)

Enfin, au cours de la rencontre, deux dossiers particuliers ont été discutés plus en profondeur afin de confirmer les orientations et les actions proposées soit « L'utilisation du plan d'eau par les bateaux à moteur » et « La renaturation des rives ».

#### Le site web de l'APLSI : le volet Environnement

Beaucoup d'efforts ont été consentis au cours de la dernière année afin de mettre à la disposition des membres de l'APLSI et des résidants du lac une banque d'information que l'on a souhaité d'utilisation conviviale. En plus d'avoir accès aux dernières informations concernant le déroulement des activités en environnement au cours de la saison, l'utilisateur du site peut prendre connaissance des enjeux qui interpellent l'implication et la participation de tous les résidants afin de ralentir le vieillissement du Lac. L'utilisateur peut aussi prendre connaissance du plan de travail de l'APLSI au cours de 5 prochaines années et consulter une banque de données qui a pour but de mettre à la disposition des utilisateurs des informations pertinentes sur certains sujets qui

concernent la qualité de notre environnement, sur des dossiers qui sont défendus par d'autres Associations comme la nôtre ou sur de la documentation inédite.

Évidemment, toute l'information à jour concernant les principaux dossiers en environnement mis de l'avant par l'APLSI est également disponible notamment en ce qui concerne la « La renaturalisation des rives », « Les installations septiques » et « Les utilisateurs du plan d'eau ».

Un blogue a aussi été récemment créé pour attirer l'intérêt de l'internaute à l'égard des informations contenues dans le volet « Environnement ».

Un mot pour souligner la contribution exceptionnelle d'André Martin dans ce dossier. Des remerciements s'adressent aussi à François Rhéaume, Jean-François Jobin, Jacques Plamondon et Georges E. Paradis.

## **Les principaux dossiers**

### ***1.0 Renaturalisation des rives***

- Opération Belles Rives 2010 /2011

Sous la responsabilité de Jacques Plamondon, ce programme de renaturalisation des rives met à la disposition des résidants les services d'un consultant spécialisé afin qu'il puisse élaborer un plan de renaturalisation de sa rive sur une largeur de 5 ou 7.5 mètres dépendant de la pente de son terrain, qu'il ait accès à des plants à prix réduits et puisse profiter d'une assistance technique gratuite pour le guider dans ses travaux. L'objectif du projet sur deux saisons est de permettre à 189 résidants de renaturaliser leur rive et de contribuer à planter 18 900 plants dans la bande riveraine. Rappelons que ce projet a été rendu possible grâce à la participation financière du Gouvernement fédéral agissant par l'entremise de son ministère de l'Environnement (75.0 k\$), de la municipalité de Saint-Raymond (23,8 k\$) et celle de l'APLSI (5.3 k\$). Le support technique est assuré par les professionnels de la CAPSA. À noter l'implication exceptionnelle de Chantal Leblanc, responsable de notre projet au sein de cet organisme.

Après la première année, 131 résidants s'étaient inscrits au programme. Les professionnels de la CAPSA ont complété 109 plans de renaturalisation et 65 résidants ont procédé aux travaux de renaturalisation de leur rive dès l'automne 2010. Ces résidants ont acquis 3833 plants. Les autres inscrits de 2010 ont préféré attendre au printemps 2011 pour renaturaliser leur rive, de sorte que 3332 autres plants ont été distribués le 18 juin dernier.

Les inscriptions au programme se sont poursuivies en 2011, de sorte que, en date de la fin juillet 2011, plus de 200 plans de renaturalisation sont en voie d'être complétés et près de 11 500 plants auront été acquis par les participants à la fin du projet.

Globalement, les objectifs du départ seront dépassés. Bien que la municipalité adoptera en 2012 un règlement qui obligera les résidants qui n'auront pas encore renaturalisé leur bande riveraine à le faire, les efforts de sensibilisation et l'implication volontaire des résidants qui se sont inscrits dans le projet auront contribué grandement à améliorer la qualité et l'efficacité de la bande riveraine. Rappelons que 55 % de la bande riveraine soit 11 km sur 20.2 présentait selon une étude de la CAPSA des rives dégradées, décapées ou artificielles.

#### - Projet de règlement municipal sur la renaturalisation des rives du lac

Rappelons que lors d'une rencontre avec les autorités municipales tenue le 15 janvier 2010, le maire et les autres représentants de la municipalité confirmaient leur intention d'adopter un règlement obligeant tous les résidants demeurant en bordure du lac à renaturaliser leur rive.

En mars 2010, l'APLSI réitérait sa demande pour qu'un tel règlement soit adopté le plus rapidement possible et déposait un « Avis » sur le contenu de l'éventuel règlement. Le contenu de cet avis peut être consulté sur le site Internet de l'APLSI.

En mai 2010, le projet « Opération Belles Rives 2010/2011 » était accepté par les autorités Fédérales. Certaines conditions d'acceptation du projet ont forcé le report du règlement projeté en 2012.

Entre-temps, les discussions se sont poursuivies au niveau du Comité conjoint. Un projet préliminaire de règlement a été préparé et sera présenté aux résidants du lac à la fin d'août 2011.

Les avis et commentaires alors recueillis aideront la municipalité dans la finalisation de son projet de règlement. Par la suite le conseil municipal procèdera à son adoption selon la procédure en vigueur et sera mis en application en 2012.

## **2.0 Installations septiques**

Suite à une réunion tenue le 12 décembre 2010, le Bureau de direction de l'APLSI réitérait sa demande afin que la Ville de Saint-Raymond prenne en charge la vidange et l'inspection périodique des installations septiques des résidences situées dans le bassin versant du lac Sept-Îles. Le 10 janvier 2011, l'APLSI déposait en appui à notre demande

l'extrait du procès-verbal de la réunion du bureau de direction et l'Avis de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles Inc (APLSI) sur le sujet. Cet avis peut être également consulté sur le site Internet de l'APLSI.

Depuis, comme nous vous en faisons part dans notre envoi du début de juin et dans la dernière version de l'Alouette, il semble que la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP) prendrait en charge, dès 2012, de la vidange de toutes les fosses septiques des résidences sises sur le territoire des 23 municipalités qu'elle désert, dont celle du territoire de la Ville de Saint-Raymond. En effet, à sa séance du 4 avril 2011, le Conseil municipal de Saint-Raymond « a confirmé son approbation et a entériné la résolution adoptée, le 17 mars 2011, par la Régie visant la prise en charge par celle-ci du contrat de vidange des fosses septiques, des fosses de rétention et des puisards à compter de 2012 ».

Il faut mentionner que, avant l'adoption de cette résolution par la Régie régionale, la Ville de Saint-Raymond avait manifesté son intention de prendre en charge la vidange périodique des fosses septiques sur son territoire. L'APLSI avait formulé une première demande en ce sens en mars 2008.

Rappelons que parmi les moyens retenus au plan d'action en environnement « Mon lac Sept-Îles...j'en prends soin », l'un des plus importants pour lutter efficacement contre les causes de vieillissement du Lac Sept-Îles est sans contredit celui qui vise à s'assurer de la conformité aux normes des installations septiques, de leur bon fonctionnement et de leur vidange périodique.

De son côté la municipalité poursuit ses efforts pour s'assurer que les fosses septiques situées dans le bassin versant du Lac Sept-Îles soient conformes aux normes.

Dans ce dossier, les contributions de Pierre Gourdeau, André Martin et Luc Proulx sont à souligner. C'est donc un dossier à suivre au cours de la prochaine année.

### ***3.0 Utilisation du plan d'eau***

Le dossier impliquant les utilisateurs du plan d'eau est apparu comme une priorité à traiter en 2011.

Depuis la dernière assemblée générale, une équipe de travail formée de Jean-François Jobin, André Martin, Marcel Paré et Marius St-Pierre ont élaboré un plan de travail comprenant des actions à réaliser à court, moyen et long terme. La municipalité a également accepté de s'associer au dossier en assurant une participation financière de 2 600.\$

Le comité a d'abord proposé des actions de sensibilisation de tous les usagers aux bons comportements à adopter par les conducteurs d'embarcation à moteur afin d'atténuer les impacts de la navigation sur l'environnement de notre lac et assurer la sécurité des plaisanciers. À ce sujet, les activités ont été concentrées sur :

- La production et la diffusion à tous les usagers et résidents d'un dépliant d'information et de sensibilisation. Ce dépliant a été diffusé par la poste à tous les résidents du Lac.
- La pose d'affiches aux entrées du lac et au pont du lac aux Chiens.
- La sensibilisation dans le Site internet de l'APLSI à l'utilisation judicieuse du plan d'eau.
- La production d'un document audiovisuel de sensibilisation.

Parallèlement, les projets suivants seront réalisés au cours de l'été :

- Un inventaire des embarcations motorisées et des sites de mise à l'eau.
- Un bilan des mises à l'eau au Club nautique.
- Des mesures sur l'état des eaux du lac lors d'une fin de semaine intensive d'activités.
- La poursuite de la recherche documentaire et scientifique concernant l'utilisation de plans d'eau par des embarcations motorisées.
- Enfin, l'établissement, si possible, la capacité de support du lac.

Les résultats des démarches entreprises seront compilés et serviront à préciser les actions à proposer pour assurer une protection adéquate de notre plan d'eau dans les années à venir.

#### ***4.0 Suivi de l'état du lac***

Dans le but de garder à jour les résultats du bilan de santé du lac réalisé en 2008, d'identifier de nouvelles problématiques et de suivre les résultats des actions posées, il a été décidé de procéder à une campagne de relevés au cours de l'été 2011. Les relevés ont pour but de documenter la qualité globale des eaux du lac et mesurer la charge de phosphore principalement dans les fosses. Plus particulièrement nous tenterons de mesurer les effets d'une période intensive d'affluence sur le lac.

Ces relevés et leur analyse seront réalisés par la CAPSA. Luc Proulx membre du Comité environnement de l'APLSI participe également à cette activité.

#### ***5.0 Comité conjoint APLSI/ Municipalité***

Rappelons que le comité conjoint constitue une table d'échange sur tous les aspects se rapportant à la qualité de l'environnement dans le bassin versant du Lac Sept-Îles. Les discussions permettent souvent d'établir des positions communes et recommander aux instances respectives des solutions aux problèmes identifiés.

Les représentants de la municipalité au sein du comité conjoint sont : Jacquelin Génois et Hélène Thiboutot, Conseillers et Pierre Désy, Directeur, service de l'Urbanisme. L'APLSI est représentée par Michel Fleury et Jacques Plamondon.

Depuis la dernière assemblée générale, le comité conjoint s'est réuni à 6 reprises.

Michel Fleury  
Responsable de Comité environnement de l'APLSI